

201				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DÉNOMINATION : *Vivre Ensemble Education*

Forme juridique : *Association sans but lucratif*

Adresse : *Rue du Gouvernement Provisoire* N° : *32* Bte :

Code postal : *1000* Commune : *Bruxelles*

Pays : *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de *Bruxelles*

Adresse Internet * : *http://www.entraide.be*

Numéro d'entreprise BE 0468.058.256

DATE 08 / 07 / 2008 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale** du 20 / 06 / 2009

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2008 au 31 / 12 / 2008

Exercice précédent du 01 / 01 / 2007 au 31 / 12 / 2007

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ ~~ne sont pas~~*** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

<i>Pierre BEMELMANS (Employé)</i>	<i>Rue Suavius 10, 4000 Liège, Belgique</i>	<i>Administrateur 10/06/2006 - 14/06/2008</i>
<i>Jean Paul CHABALLE (Employé)</i>	<i>Rue Debatisse 24, 4800 Verviers, Belgique</i>	<i>Administrateur 10/06/2006 - 14/06/2008</i>
<i>Frédéric DEBUYST (Employé)</i>	<i>Chemin du Fonds des Goffes 6, 1325 Chaumont-Gistoux, Belgique</i>	<i>Administrateur 06/06/1998 - 10/01/2009</i>
<i>Inès DUFEY (Employée)</i>	<i>Avenue Wilmart 84, 1360 Perwez, Belgique</i>	<i>Administrateur 10/06/2006 - 10/06/2010</i>
<i>Olivier FROHLICH (Vicaire Général)</i>	<i>Rue Général Henry 25, 7060 Soignies, Belgique</i>	<i>Administrateur 06/06/1998 - 14/06/2008</i>

Documents joints aux présents comptes annuels : *Rapport des commissaires*

Nombre total de pages déposées: *13* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet : *1.2, 4.1.1, 4.1.3, 4.2.1, 4.2.2, 4.4, 4.6, 4.7, 5*


NZABAMIMANA François
Directeur du Département Finances


SIMONAZZI ANGELO
Secrétaire Général

* Mention facultative.
** ou par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation.
*** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Jean-Marc LESOIR (Prêtre)	Chaussée de Willemeau 129, 7500 Tournai, Belgique	Administrateur 14/06/2008 - 14/06/2012
Jean Paul MARCHAND (Prêtre)	Place Lilon 17, 5000 Namur, Belgique	Administrateur 10/06/2006 - 10/06/2010
Étienne MAYENCE (Prêtre)	Rue de la Régence 3, 7012 Jemappes, Belgique	Administrateur 10/06/2006 - 10/06/2010
Michel MOLITOR (Professeur Émérite UCL)	Rue Christiaens 2, 1160 Auderghem, Belgique	Administrateur 10/06/2006 - 10/06/2010
Aude ROSSIGNOL (Employée)	Rue du centre Cult 6, 7040 Aulnois, Belgique	Administrateur 10/06/2006 - 14/06/2008
Edith VAN EYLL (Sans)	Rue de Beaumont 27, 1390 Grez-Doiceau, Belgique	Administrateur 10/06/2006 - 10/06/2010
Jean-Pierre VANDENBOSSCHE (Directeur)	Rue de Louveigné 17, 4052 Beaufays, Belgique	Administrateur 10/06/2002 - 10/06/2010
Soc. Civ. Fernand Maillard représenté par F. Maillard (Réviseur d'entreprises)	Avenue de Nivelles 107, 1300 Wavre, Belgique	Commissaire 10/06/2006 -

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	3.049	366
Frais d'établissement		20
Immobilisations incorporelles	4.1.1	21
Immobilisations corporelles	4.1.2	22/27	3.049	366
Terrains et constructions		22
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91
Autres		22/92
Installations, machines et outillage		23	3.049	366
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	3.049	366
Autres		232
Mobilier et matériel roulant		24
Appartenant à l'association en pleine propriété		241
Autres		242
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Appartenant à l'association en pleine propriété		261
Autres		262
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
	4.1.3/			
Immobilisations financières	4.2.1	28
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	253.787	194.703
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	207.645	105.135
Créances commerciales		40
Autres créances		41	207.645	105.135
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415	207.645
Placements de trésorerie	4.2.1	50/53
Valeurs disponibles		54/58	46.142	89.143
Comptes de régularisation		490/1	425
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	256.836	195.069

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL(+)/(-)		10/15	93.588	65.421
Fonds associatifs(+)/(-)		10
Patrimoine de départ(+)/(-)		100
Moyens permanents		101
Plus-values de réévaluation		12
Fonds affectés	4.3	13	92.004	65.421
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14
Subsides en capital		15	1.584
PROVISIONS	4.3	16
Provisions pour risques et charges		160/5
Provisions pour dons et legs avec droit de reprise		168
DETTES		17/49	163.248	129.648
Dettes à plus d'un an	4.4	17
Dettes financières		170/4
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3
Autres emprunts		174/0
Dettes commerciales		175
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		179
Productives d'intérêts		1790
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791
Cautionnements reçus en numéraire		1792
Dettes à un an au plus	4.4	42/48	163.248	129.648
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	16.179	5.212
Fournisseurs		440/4	10.504	3.014
Effets à payer		441	5.675	2.198
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	22.378	25.299
Impôts		450/3	1.983	2.951
Rémunérations et charges sociales		454/9	20.395	22.348
Dettes diverses		48	124.691	99.137
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire		480/8
Autres dettes productives d'intérêts		4890
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	124.691	99.137
Comptes de régularisation		492/3
TOTAL DU PASSIF		10/49	256.836	195.069

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation		9900	175.614	167.285
Ventes et prestations*		70/74
Chiffre d'affaires*		70
Cotisations, dons, legs et subsides*		73
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.5	62	147.208	185.272
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.936	389
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/8
Autres charges d'exploitation		640/8
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	26.470	-18.376
Produits financiers	4.5	75	183	121
Charges financières	4.5	65	70	42
Bénéfice (Perte) courant(e)		9902	26.583	-18.297
Produits exceptionnels		76
Charges exceptionnelles		66
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	26.583	-18.297

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	16.886
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	4.620	
Cessions et désaffectations	8179	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8189	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	21.506	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	
Acquises de tiers	8229	
Annulées	8239	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8249	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxxxx	16.521
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	1.936	
Repris	8289	
Acquis de tiers	8299	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8319	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	18.457	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	3.049	
DONT			
Appartenant à l'association en pleine propriété	8349	

LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entités de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE
<i>Entraide et Fraternité, Rue du Gouvernement Provisoire 32, 1000 Bruxelles, Belgique Association sans but lucratif N°: BE 0418.015.461</i>
<i>Action Vivre Ensemble, Rue du Gouvernement Provisoire 32, 1000 Bruxelles, Belgique Association sans but lucratif N°: BE 0417.548.277</i>

ETAT DES FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

ETAT DES FONDS AFFECTÉS

Fonds affectés à la couverture d'un passif social
Règles d'évaluation adoptées pour la détermination du montant affecté
Evaluation des frais pour le personnel à encourir en cas de fermeture.

Codes	Exercice
131	48.939

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important
.....
.....
.....

Ventilation de la rubrique 168 du passif si celle-ci représente un montant important
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....
.....

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	4	4
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	3,1	3,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	5.171	6.098
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	108.738	138.111
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	32.704	38.307
Primes patronales pour assurances extra-légales	622
Autres frais de personnel	623	5.766	8.854
Pensions de retraite et de survie	624
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503
Montant de l'escompte à charge de l'association sur la négociation de créances	653
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)	656

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

A. ACTIF

1. Immobilisations corporelles

Sont valorisées à la valeur d'acquisition ,TVA incluse.

2. Amortissements

Immeubles

- Immeubles 3%
- Gros travaux 20%

Machines et Outillages

- Mobilier 20%
- Matériel de bureau 20%
- Matériel Informatique 34%
- Matériel d'animation 34%

3. Immobilisations financières

Cautionnements Valeur nominale

4. Créances

Sont valorisées à la valeur nominale. Si le remboursement est en tout ou en partie incertain ou compromis, les créances font l'objet de réductions de valeur.

5. Placements de trésorerie

Titres

Sont valorisés à la valeur d'acquisition ou à la valeur du marché si celle-ci est plus basse.

Dépôts en compte à terme auprès d'établissements de crédit (quelle que soit leur durée)

Sont valorisés à la valeur nominale.

6. Valeurs disponibles

Valeur nominale

7. Comptes de régularisation (actifs)

Charges à reporter : Prorata de charges exposées au cours de l'exercice, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

Produits acquis : Prorata de produits qui n' écherront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l' exercice écoulé.

B. PASSIF

1. Fonds affectés

Il s'agit ici de réserves. Celles-ci ne peuvent être constituées que dans la mesure où l'association a généré des bénéfices. Par les fonds affectés une finalité est donnée à une partie du bénéfice.

2. Provisions pour risques et charges

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant. Les provisions doivent répondre au critères de prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions nécessaires doivent être constituées indépendamment du résultat

3. Dettes

Fournisseurs : cette rubrique comprend en plus des fournisseurs commerciaux

Provision pour pécule de vacances : calculée d'après les prescriptions fiscales.

4. Comptes de régularisation (passifs)

Charges à imputer : Prorata des charges qui n'écherront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.

Produits à reporter : prorata des produits reçus au cours de l'exercice qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.

C. COMPTE DE RESULTATS

1. Cotisations, dons, legs et subsides

Evaluation à la valeur nominale.

2. Services et biens divers

Evaluation aux prix (l'achat TVA comprise).

3. Rémunérations et charges sociales

Sont enregistrées d'après les feuilles d'appointements émanant du secrétariat social.

4. Autres charges d'exploitation (autres) : représente les charges des projets propres et des projets subsidiés

Fernand Maillard & C°

REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN - AUDITORS

Société civile à forme commerciale de sprl / Burgerlijke vennootschap met handelsvorm van bvba
Rue de la Vignette / Kleine Wijngaardstraat 179 b 2 - 1160 Bruxelles / Brussel - T 02 673 22 22 - F 02 675 05 46
Courriel : Fernand.maillard@skynet.be

Member firm of : CPA Associates International - GIE Audit Support Belgium RM²

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE
L'ASBL VIVRE ENSEMBLE EDUCATION (RPM Bruxelles 0468.058.256)
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions (et informations) complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 256.836 et dont le compte de résultats se solde par un boni de l'exercice avant affectation de € 26.583. Pour mémoire le référentiel comptable applicable est l'article 17 de la loi du 27 juin 1921 et ses arrêtés royaux d'application du 26 juin 2003 et du 19 décembre 2003.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.



Fernand Maillard & C°

REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN - AUDITORS

Mentions (et informations) complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par l'association de la législation sur les ASBL et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions (et informations) complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- L'association n'est pas soumise à l'obligation de rédiger un rapport de gestion.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi sur les ASBL. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 5 juin 2009,

Soc .Civ. SPRL Fernand Maillard,
Commissaire,
Représentée par Fernand Maillard,
Reviseur.

